ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D144175167**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	14/11/2026	26204902

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D111**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**

(3) COORDONNÉES : **890 rue Jean Prouvé**

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **054D1231**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
2HAB500(B)	09/05/2025	24/05/2004

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	206

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF32EHFXF43844386	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
ABSENT	ES

Document(s) présenté(s)

Pièce officielle prouvant l'origine de propriété du véhicule et visée par les autorités administratives du pays d'origine

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

115231

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 15/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.3.2.b.2. COMMUTATION (FEUX STOP) : Fonctionnement du dispositif de commande perturbé

4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARD, ARG

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : AVG

5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : ARD

6.2.6.a.2. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces principales) : AR, ARD, ARG

8.2.12.d.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0135

8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

4.4.4.a.1. FRÉQUENCE DE CLIGNOTEMENT : La vitesse de clignotement n'est pas conforme aux exigences

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse : AVD, AVG, ARD, ARG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion : AR

6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AVD, ARG

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : AVG, ARD

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprochez du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+4.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		13 %	
Force verticales :	602 daN		475 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	215 daN	207 daN	170 daN	161 daN
Déséquilibre (< 20%) :	4 %		6 %	
Forces de freinage (efficacité) :	215 daN	207 daN	170 daN	161 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 69 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 26 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-0.8 %	-1.2 %		